La faute à l'éducation

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La faute à l'éducation

Erling Mandelmann

Quand on parle d'incivilités, de refus de l'autorité, l'école en prend pour son grade, les parents aussi. En matière d'éducation, trop de permissivité a révélé ses effets pervers. S'il est impensable de revenir en arrière, il y a un juste milieu à trouver.

Les enseignants le disent tous: les enfants qu'ils ont aujourd'hui en face d'eux ne sont plus les mêmes. Le rapport à l'adulte s'est modifié, en même temps que le rapport au maître et à l'autorité. Responsable du Département genevois de l'instruction publique, Martine Brunschwig Graf remarque qu'«on paie encore le prix de Mai 68. Pendant longtemps, exercer l'autorité était devenu tabou. Mais on commence à s'apercevoir qu'elle est une chose nécessaire et qu'il faut la respecter. Lorsque j'ai pris la tête de ce département il y a huit ans, j'ai demandé qu'un mot soit mis en évidence: le mot «respect». On m'a répondu: c'est impossible, c'est ringard! Aujourd'hui, il est devenu LE mot. Les esprits ont changé, on ressent ce besoin de retrouver un certain équilibre. Il faut par ailleurs bien comprendre qu'une école qui place l'élève au centre ne fait pas pour autant de lui un enfant-roi!»

Dans le milieu scolaire, et tout particulièrement à l'adolescence, un cadre plus strict est nécessaire: «Chaque établissement doit être clair sur ce que l'on peut y faire, et sur ce qu'il est interdit d'y faire.» Martine Brunschwig Graf dénonce aussi une certaine responsabilité des parents dans le comportement de leurs enfants. «C'est une bonne chose de se poser la question de la parentalité. Comment devient-on parent? Et que faire pour les parents qui ont besoin d'aide? Ce n'est pas à l'école de se charger de tout. Mais nous devons aussi nous préoccuper de cela, et je n'hésite pas à dire aux parents, assez crûment, qu'ils ont aussi leurs responsabilités.»

Sylviane Pfistner, responsable du programme d'action de prévention (Profa, Lausanne): «Les actes d'incivilité ne sont pas l'apanage des jeunes. C'est une affaire de comportement. Souvent, la situation s'envenime parce que la victime n'est pas entendue. Sur le plan de la justice, l'incivilité est quasiment intouchable, c'est ce qui la distingue des actes de violence, pénalement répréhensibles. Le fait que le préjudice ne soit pas reconnu engendre un sentiment de frustration de la part de la victime, qui peut s'exprimer par un comportement agressif et intolérant. Cependant, répondre à l'agressivité par l'agressivité, attaquer pour se défendre, n'est pas une bonne tactique. Dans un bus, se montrer agressif, voire impoli envers un jeune qui ne cède pas sa place risque fort de susciter une réaction du même type. Un autre acte grave d'incivilité, à mon sens, c'est la personne qui, à table avec des amis, ne cesse de répondre aux appels sur son portable. Lui demander d'éteindre son appareil, c'est désamorcer un risque de conflit ultérieur. L'incivilité touche aux codes élémentaires de politesse. Or, au sein d'une société en mal de repères, certaines personnes n'ont jamais appris ces codes. Ceux qui les connaissent doivent en quelque sorte les transmettre.»

«Une bonne école est celle qui fait de ses élèves de futurs citoyens libres et responsables», telle est la conviction de Martine Brunschwig Graf. C'est aussi ce qui figure dans les fondements de l'école publique. Se pose la question du comment: dans quel contexte, dans quelle relation élève-professeur, école-parents, et en enseignant quoi? Partout, l'école est en crise, une crise qui fait écho à celle de la société, à celle du milieu familial.

Eduquer et enseigner

Enseignant, philosophe, Jean Romain est entré en guerre contre les réformes scolaires, mais aussi contre une société à la dérive: «L'école s'évertue aujourd'hui à transmettre le moins de savoir possible et à compenser par toutes les béquilles et toutes les assistances l'indigence de l'éducation reçue dans les familles.» Maire de commune, enseignante retraitée et grand-maman, Janine Hagmann est plus tempérée: le rapport à l'adulte a complètement changé. Il faut faire avec, en sachant s'imposer autrement, sans négliger ce problème de société. Ce qu'on appelle la citoyenneté, le respect de l'autre, c'est fondamental. Aujourd'hui, l'enseignant se trouve en situation de devoir éduquer autant qu'il enseigne. Même si ce n'est pas fondamentalement son métier, notre société a évolué de telle sorte que cela devient un tout.»

L'éducation, le goût d'apprendre font de nous des individus libres et responsables, capables de vivre dans le respect d'autrui tout en donnant un sens à sa propre vie. On peut bien fustiger la société, l'école ou les parents. Un peu de bon sens ferait déjà beaucoup. Comme l'écrivait le journaliste Claude Monnier dans *Le Matin* du 31 mars: «Si nous voulons que la civilisation perdure et que nous-mêmes puissions marcher la tête droite et le regard clair, il n'y a pas trente-six solutions: en tant qu'adultes, nous devons reprendre le pouvoir, réoccuper les espaces publics, appliquer à nouveau la loi générale. Humainement. Intelligemment. Si ce n'est pas trop demander.»

C. Pz

**Prénoms fictifs*
Les personnes photographiées ne sont pas mises en cause dans ce dossier.

Priorité à la prévention

Si l'on en croit les statistiques, plus de 90% des délits enregistrés en Suisse sont des vols. Mais sur cent victimes, sept seulement sont âgées de plus de 60 ans. La police met l'accent sur la prévention, en informant les seniors.

Depuis plusieurs années, Pro Senectute et le Mouvement des aînés (MDA) collaborent étroitement avec le Centre suisse de prévention de la criminalité, afin d'informer les seniors sur les risques de vols et de délits ou sur l'insécurité, toujours plus présente dans notre société.

Il s'agit d'abord de relativiser et dédramatiser certaines situations qui découlent d'une simple incommunicabilité. «Nous avons fait une étude sociologique sur les sentiments d'agression et d'irrespect des aînés vis-à-vis des jeunes et réciproquement. Cela nous sert à expliquer à des personnes âgées, dans des cas précis, que ce qu'elles perçoivent comme des marques d'irrespect de la part des jeunes n'est en fait pas voulu comme tel par ceux-là», explique René Goy, de Pro Senectute Vaud.

Cette institution a pourtant participé à la campagne d'information et de sensibilisation «Sécurité des aînés», menée par la police. La brochure, éditée à l'intention des seniors, traite de la criminalité, de l'insécurité et des délits, mais aussi de l'autodéfense et des différentes façons de prélever de l'argent ou d'effectuer ses paiements. «Le sentiment d'insécurité et la peur touchent les trois quarts de la population, mais le risque d'être victime d'un délit ne dépasse pas 4% », peut-on lire dans la brochure. Les personnes âgées sont pourtant les principales victimes du vol à l'arraché. Face à ce phénomène qui s'intensifie, des séances d'informations sont données, notamment dans le cadre du Mouvement des aînés.

J.-R. P.

Centre suisse de prévention de la criminalité, case postale 493, 2001 Neuchâtel, tél. 032 729 91 60 ; documentation gratuite dans tous les postes de police.

Le porte-feuille dans la poche est une bonne aubaine pour les pickpockets